

## Cartes ARCEP et commentaires

Ci-joint le lien vers une nouvelle carte de l'ARCEP:

<https://www.monreseau mobile.fr/>

Elle est vraiment très précise, rapport aux spots que je connais

Si tu peux diffuser

A+ Colas.

**Date :** 18 septembre 2017 16:08:12 HAEC

**Objet :** Cartes ARCEP

Merci Colas,

En effet, elle est précise.

Mais le fond de carte est bien faiblard si on le compare à celui de Cartoradio, par exemple.

il donne les principales stations de TM mais pas toutes ni avec toutes leurs caractéristiques, seulement "émetteur 2G/3G/4G" pas mention des FH, ni des Wimax...

Enfin ce sont des cartes opérateur par opérateur.

C'est pour des gens abonnés à x et qui veulent savoir si x couvre tel zone.

Il nous faudrait quelqu'un qui s'y connaisse en cartes et en couches (au sens de Photoshop)

et nous apprenne à regrouper à la même échelle Cartoradio, ces cartes ARCEP,

celle des FH : [https://carte-fh.lafibre.info/index.php?no\\_sup\\_init=](https://carte-fh.lafibre.info/index.php?no_sup_init=)

sur un fond de carte IGN comme celui de "parcours" : <https://ignrando.fr/fr/parcours>

-----  
**Objet :** Rép : Cartes ARCEP

**Date :** 18 septembre 2017 20:25:07 HAEC

Bonjour Alain,

nous avons reporté manuellement sur des cartes IGN des endroits où nous cherchons, l'emplacement des antennes (avec des gommettes de couleurs différentes pour distinguer les wimax et la tnt des antennes normales) et tiré tous les faisceaux hertziens. Après on voit tout de suite où chercher.

**MAIS ATTENTION, il existe une technologie analogue au wimax, appelé wifi max et qui n'est pas répertorié sur carto-radio.**

Pas de carte correspondant non plus. Il faut physiquement aller voir les antennes à 10km à la ronde pour vérifier qu'il n'y en a pas (sa présence est indiquée au pied du site d'implantation sur les grillages interdisant l'accès). Il n'est pas déployé dans toute la France, seulement quelques régions. Taper "offre wifimax et la région" pour savoir s'il y en a.

info pratique à diffuser. Nous on s'est fait avoir et je me suis retrouvée à seulement 2km de cette saloperie, ça fait mal!

Bien à toi

**Marie-Pierre**

-----  
**Objet :** Nouvelle carte très utile

**Date :** 18 septembre 2017 17:15:30 HAEC

Je viens de découvrir, via France Inter, que : l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes), mais en fait "Orange", a publié une carte de

France de la couverture des réseaux mobiles et internet: plus c'est rouge et meilleur est le réseau, plus c'est clair et moins bon il est, pour les 4 opérateurs. On peut zoomer. <https://www.monreseau-mobile.fr/> sur [monreseau-mobile.fr](http://monreseau-mobile.fr), l'outil cartographique de l'Arcep qui vous permet de comparer les opérateurs mobiles. Icône Couverture. Couverture simulée.

Pour eux, c'est une façon de les mettre en concurrence face aux demandes des populations, mais pour nous, cela peut aider considérablement dans nos recherches de zones blanches.

Je pense que ce message peut intéresser beaucoup d'EHS. Merci de le diffuser.

Cordialement,  
Cécile

-----  
**Date :** 19 septembre 2017 10:55:33 HAEC

Hé bien  **dans un mois, nous aurons 2 solutions de plus accessibles gratuitement**, dans les 2 articles ci-dessous.

En effet Next Inpact publie souvent des articles réservés à ses abonnés, mais ensuite disponibles pour tous.

Les voici...

<https://www.nextinpact.com/news/105192-couverture-2g-3g-et-4g-croisez-cartes-operateurs-mobiles.htm>

<https://www.nextinpact.com/news/105176-dans-votre-departement-et-region-couverture-2g-3g-et-4g-par-operateur.htm>

Amusant que vous ayez parlé de cela hier et que ces articles sortent aujourd'hui...

-----  
**Objet :** couverture des opérateurs

**Date :** 19 septembre 2017 10:30:21 HAEC

Hello,

ce matin j'ai entendu sur France Culture une émission sur la nouvelle carte interactive de l'ARCEP, dans laquelle la vision des cartes n'était pas du tout la même que pour nous !

<https://www.franceculture.fr/emissions/la-question-du-jour/60-du-territoire-couvert-par-le-telephone-portable-entendez-vous-dans-nos-campagnes>

j'ai donc fait une petite lettre au médiateur pour essayer de faire passer une vision différente.

Bonjour, Votre émission sur la téléphonie mobile et sa couverture, qui vous paraît encore insuffisante, ne mentionne pas le revers de la médaille. Une part croissante de la population, les hyper électrosensibles, cherche pour vivre des zones où les connexions ne passent pas ou au moins très mal.... Donc vous imaginez bien qu'ils regardent ces belles cartes de couverture dans le sens inverse de Madame Toledano ! A terme, rien n'est prévu pour qu'il reste des zones qui leur soient praticables. Chaque village veut sa couverture maximale, d'un bout à l'autre de son territoire. Alors qu'ils sont de plus en plus nombreux à obtenir le statut d'handicapé, alors que certains obtiennent des financements pour blinder leur lieu de travail ou même de vie, alors qu'un nombre croissant d'études scientifiques authentifie ce syndrome sur des critères de biologie et d'imagerie médicale, officiellement la médecine ne reconnaît rien d'autre qu'une pathologie sans cause connue. Si on est en fauteuil roulant ou bien aveugle il existe des aménagements qui facilitent un peu la vie. Mais pour eux, rien n'est prévu. S'ils sont financièrement en état de le faire, ils déménagent quand une antenne est ajoutée. En Grande Bretagne, l'électrosensibilité est reconnue comme une maladie, en Suède officiellement comme un handicap, mais dans tous les pays la couverture des technologies sans fil doit être totale à terme. Je ne vous en veut pas, vous avez passé de belles émissions sur ces exclus dans d'autres émissions ! Sylvie